

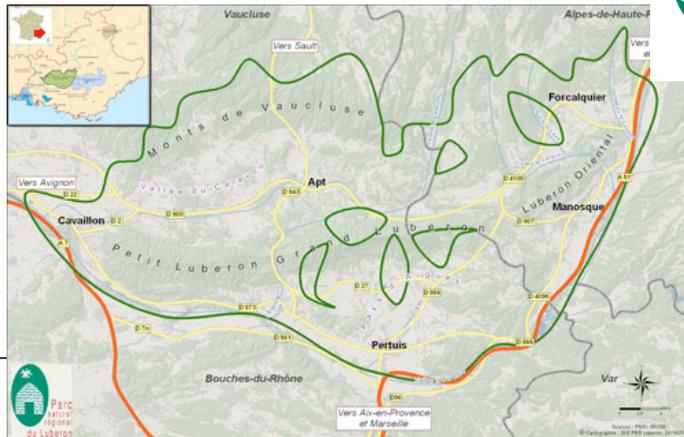
PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

Mise à jour juin 2011



Caractéristiques : Données générales

Date de création :	31/01/77
Dernier classement:	24/05/09
Région :	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Départements :	Vaucluse (84), Alpes de Haute-Provence (04) 77 communes
Villes-portes :	167 000 habitants
Superficie :	185 145 ha
Territoire :	Territoire méditerranéen, assez peuplé et proche des bassins de consommation relativement aisés d'Aix-en-Provence et de Marseille. C'est un territoire très attractif et touristique.
Occupation de l'espace (%) :	Agriculture 35%
	Forêt 36%
	Urbanisation 3%



L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture:	Agriculture très diversifiée : Viticulture, arboriculture, élevage ovin et caprin, céréales, PPAM, maraîchage en développement	
SAU :	60 000 ha	2/3 du territoire couvert par viti-arboriculture sur collines et plaines. 1/3 productions diversifiées en zone de montagne.
1691 exploitations agricoles (EA) professionnelles et 1261 EA non prof.	dont en AB : 200 env dont en circuits courts : 350 env	
Installations :	15 installations par an dont 57% hors cadre familial (2004-2008)	
Autres :		

Agri-environnement : Stratégie du Parc

La préservation des pelouses sèches et des espèces d'intérêt patrimonial représentent un enjeu majeur pour le Parc qui met en œuvre des MAEt et mène une réflexion sur la trame verte et bleue. Le territoire du Parc étant très attractif et touristique, la pression foncière est très forte, ce qui rend l'installation d'agriculteurs difficile. Il bénéficie cependant de bassins de consommation à proximité favorable au développement des circuits courts (restauration collective, marchés fermiers). L'agriculture très diversifiée du territoire a conduit le Parc à développer une politique de développement des circuits courts et à accompagner des filières, sur l'éco-construction (chanvre, paille de lavande, etc.) ou sur la valorisation énergétique (oléagineux) ou par un soutien à des filières en difficulté (vin, pomme de terre) par la promotion des produits (Marque Parc, agri-tourisme).

Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement				
Contexte et enjeux	Agriculture très diversifiée. Les agriculteurs en Bio sont nombreux surtout en circuits courts (AMAP, restauration collective, magasins de producteurs)			
Projet agricole territorial				

Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeux	La garrigue et les pelouses de crêtes sont riches d'une biodiversité rare.			
Pelouses sèches	MISE EN ŒUVRE DES MAET	Préserver les prairies mésophiles, les pelouses sèches et les espèces d'intérêt patrimonial	Le Parc est opérateur des MAEt depuis 2008 sur la gestion de pâturage ovin extensif sur pelouses sèches sur l'ensemble des sites Natura 2000. 20 éleveurs ont contractualisés sur une surface de 500 ha. Le Parc souhaite construire des MAE pour les prairies de fauche mésophiles et pour les habitats de chauve-souris en milieu agricole. Le Parc a également un projet de MAEt sur habitats de la chouette chevêche (ex : espaces linéaires type bandes enherbées...). Accompagnement technique des agriculteurs sur les MAE en partenariat avec le CERPAM.	Opérateur/ suivi technique par le CERPAM
	SUIVI DES ESPÈCES RARES		Un suivi des espèces floristiques rares est engagé avec le CERPAM et l'ONF	Associé/ CERPAM, ONF
Trame verte et bleue	UN TRAVAIL ENGAGÉ SUR LA PLAINE DE LA DURANCE	Assurer la continuité écologique territoriale	Une réflexion Trame verte et Bleue Inter-Parcs en PACA sous l'angle politique/concertation des acteurs a été menée. Des menaces ont été identifiées sur des continuités en zones agricoles dans la plaine de la Durance (maraîchage irrigués, péri-urbanisation). Le Parc va être engagé avec l'UMEP (l'Université de Marseille) sur ce territoire.	Inter-Parcs
Plantes messicoles	CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES MESSICOLES	Protéger les plantes messicoles	Le Parc a cartographié les zones de présence des espèces messicoles et souhaiterait monter des dispositifs environnementaux pour les protéger. Il n'y a pas de mesures qui conviennent aux plantes messicoles dans le cadre des MAE.	Initiateur
Chouette chevêche	SENSIBILISATION SUR LA CHOUETTE CHEVÊCHE	Préserver la chouette chevêche	Auprès de tous les propriétaires susceptibles d'accueillir des sites de nidification (ex : cabanon agricole)	Initiateur

Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de variétés locales	APPUI À LA CULTURE DE VARIÉTÉS ANCIENNES DE CÉRÉALES	Sauvegarder et valoriser des variétés anciennes de céréales	Des agriculteurs ont lancé en 2005 une production céréalière en AB à partir de variétés anciennes, au titre de la biodiversité. Ces variétés (ex : le blé meunier d'Apt), pourtant disparues, sont bien adaptées aux conditions du territoire et montrent une meilleure résistance agro-écologique, malgré leur faible productivité. NOTE : Attention réglementation pour la multiplication des semences de variétés anciennes non inscrite sur catalogue GNIS. Le GNIS est vigilant. Convention d'expérimentation actuellement. Agriculteurs récalcitrants au réglementaire. Le Parc espère que le cadre réglementaire évoluera de manière plus favorable au maintien de la biodiversité	En appui. Le Parc travaille avec Semences Paysannes qui prône la préservation et la liberté d'échanges des semences.
	MAISON DE LA BIODIVERSITÉ : ferme conservatoire de la Thomassine	Conserver les variétés fruitières locales et anciennes	Centre régional de ressource génétique fruitier, qui regroupe plus de 400 variétés réparties en 15 espèces. Aujourd'hui, après une phase d'aménagement du lieu, ont été lancées les premières phases d'un programme de conservation et de valorisation du patrimoine fruitier régional qui a pour objectifs : - l'accueil et la sensibilisation du grand public et des scolaires sur la biodiversité domestique ; - la mise en multiplication et la vente des variétés présentes dans les vergers du domaine ; - le développement d'un réseau de vergers villageois au niveau local et régional ; - la création et la promotion d'un réseau de pépiniéristes souhaitant commercialiser des variétés anciennes ; - le lancement d'un projet innovant de vergers paysans et de vergers familiaux agricoles, dans le cadre du programme européen Leader +. L'objectif est la mise en marché en circuits courts de certaines variétés, en frais ou transformées. Echanges avec d'autres conservatoires et d'autres PNR pour alimenter une banque de données. Cette ferme conservatoire est gérée par un technicien chargé de mission du Parc.	Initiateur et moteur (gestion par le Parc)/ conservatoires, autres PNR
	CRÉATION DE VERGERS PAYSANS/ VILLAGEOIS	Valoriser économiquement les variétés fruitières anciennes	Conventionnement avec les agriculteurs pour replanter des variétés anciennes et remise en marchés en circuits courts.	Initiateur

Energie, climat et agriculture

Filière de production d'éco-matériaux	CHANVRE	Relancer la valorisation du chanvre comme éco-matériau isolant	11-12 agriculteurs cultivent le chanvre. Réflexion du parc sur les aspects techniques, logistiques, transformation. Utilisation du chanvre par les entreprises.	Le Parc a porté entièrement le projet. Partenaires demandeurs pour matériaux d'éco-construction (commerce, démonstrations dans les salons,...)
	PAILLE DE LAVANDE	Valoriser la paille de lavande comme éco-matériau isolant	La paille de lavande est un isolant. La filière fonctionne mais ça reste très marginale	
	BRIQUE EN TERRE		Accompagnement de groupes	
Valorisation énergétique de la biomasse	HUILE VÉGÉTALE	Valorisation de l'huile végétale et valorisation énergétique	Début de l'action : juin 2010. Un association s'est créée sous l'égide de l'Institut Français des huiles végétales. 13 agriculteurs impliqués. Accompagnement du Parc du point de vue financier grâce à des fonds CASDAR (130 000 €) pour l'achat d'une presse mobile, trieur-séparateur-filtration, permettant de transformer le colza et le tournesol, de la graine souillée à l'huile végétale de consommation (1ère pression) ou comme carburant pour les tracteurs. Le Parc souhaiterait valoriser les tourteaux co-produits auprès des éleveurs. Un protocole d'expérimentation pour les éleveurs intéressés est en cours.	
	RÉCUPÉRATION DES HUILES USAGÉES DE FRITURE DES RESTAURANTS COLLECTIFS	Récupérer et valoriser les huiles usagées	Récupérer les huiles usagées de fritures provenant des restaurants collectifs pour une utilisation comme carburant dans les tracteurs. Echange interactif par le revente d'huile de consommation (valorisation supplémentaire).	

Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	Garrigues, pelouses des crêtes, chenaies, falaises et gorges		
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	En raison de la forte concurrence qui existe sur les terrains agricoles entre agriculture, urbanisation croissante et activités de loisirs, le foncier est devenu une ressource rare et extrêmement chère pour les agriculteurs, ce qui met en péril l'activité agricole. L'augmentation du prix des terres agricoles rend difficile l'accès au foncier pour l'installation ou l'agrandissement. Cependant, même si la Superficie Agricole Utilisable n'a connu qu'une faible diminution depuis 1999, le nombre d'agriculteurs a, lui, fortement baissé et le renouvellement naturel de la profession n'est plus assuré dans de nombreuses communes. L'espace libéré par les exploitants sans successeurs est très fortement convoité par des non agriculteurs dès lors qu'il est porteur d'un bâtiment ou d'un droit à construire. Par ailleurs, on observe de plus en plus d'installations d'importantes structures agricoles facilitées par les mesures de défiscalisation. Les installations sont plus faciles en maraîchage en Bio car demande moins de surface et marges élevées. En plaines ou sur coteaux, beaucoup d'installations maraîchage en Bio ont vu le jour à travers les AMAP et les magasins collectifs.		
	SOUTENIR LES POLITIQUES FONCIÈRES DES COMMUNES EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES	Préserver les terres agricoles	Privilégier le foncier agricole (en vue l'installation locale d'agriculteurs) au foncier d'agrément à travers des politiques foncières (PLU, SCOT) menées au niveau des communes. Les Zones agricoles protégées sont toujours mises en place. Les réserves agricoles foncières permettent de capitaliser les terres agricoles (certaines communes sont très dynamiques) pour les redonner aux agriculteurs en vue d'une installation ou d'un agrandissement.	La SAFER est vigilante
	FAIRE APPEL À DES SOUSCRIPTIONS	Faciliter l'accès au foncier	Le parc doit faire appel à des souscriptions pour permettre à un agriculteur d'acheter des terres agricoles. Un appel à la population pour l'achat par ex. d'une rangée de vigne ou de 20 pieds. De plus en plus d'agriculteurs s'installent en souscription. En zone pastorale, le problème est moins exacerbé. En élevage, le retour sur investissement est plus rapide qu'en cultures pérennes. La SAFER joue un rôle mineur dans l'accès au foncier pour l'installation agricole.	Initiateur/ Appel à la population

Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	Enjeu agricole fort en terme de production (chiffre d'affaires). Développement de la vente directe. Outre les produits sous Marque Parc, nombreuses sont les productions du territoire qui sont commercialisées en circuits courts, que ce soit sous la forme collective ou individuelle. Néanmoins, la demande actuelle n'est pas satisfaite. Les circuits courts, rentables sur de petites surfaces, permettent ainsi le maintien de l'agriculture, indispensable à la conservation des paysages qui fondent l'attractivité du Luberon.			
Valorisation des productions	RELANCER UNE POMME DE TERRE DE TERROIR	Promotion d'une pomme de terre de terroir	Production de pommes de terre dans la plaine de la Durance. La variété Monalisa développe un goût typé, spécifique à ce terroir. Les agriculteurs qui la cultivaient ont baissé les bras. Création d'une association des producteurs de pommes de terre pour la mise en place d'une marque (logo). Un suivi technique à travers des formations a été assuré par la chambre d'Agriculture.	Appui du Parc sur les aspects techniques, administratifs (ex : demande de financement) et sur la communication autour du produit. Partenaires : Communautés de communes et Chambre d'agriculture.
	RELANCER LA MARQUE PARC RAISIN DE TABLE ET VIN	Redynamiser la filière vin pour valoriser le produit sur l'ensemble du territoire	Le raisin de table a été marqué Parc pendant 10 à 12 ans, puis la structure a pris son envol pour une certification SOQ. La marque Parc raisin de table n'existe plus depuis 2000. La Marque Parc pesait moins économiquement que d'autres SOQ. En 2011, le Parc souhaite redynamiser la marque Parc en se positionnant sur des volumes plus conséquents définis dans la Charte (passage de 10 000 à 100 000 bouteilles). Il s'agit d'une production organisée, en lien avec le territoire. 50 à 100 agriculteurs impliqués.	Associé/ groupements coopératifs et les syndicats AOC vitivinicoles.
	MARQUE PARC PAIN, FARINE	Valoriser la production de céréales à partir de variétés anciennes	Des agriculteurs ont lancé en 2005 une production céréalière à partir de variétés anciennes, au titre de la biodiversité. Une vingtaine d'agriculteurs vont cultiver ces variétés (dont 10 ont signé pour la marque Parc pour l'instant), 14 boulangeries et 1 meunier sont prêts pour la transformation et la commercialisation de la farine et du pain.	En appui, marque Parc
Appui à la transformation	ATELIERS-RELAIS COLLECTIFS POUR LA TRANSFORMATION FROMAGÈRE CAPRINE	Soutenir la filière caprine	Le Parc participe à la dynamisation de la filière caprine régionale, en partenariat avec le Parc du Verdon, la Région PACA, le département des Alpes-Maritimes, un pays et 3 Communautés de communes. Cela consiste en la mise en place d'ateliers-relais collectifs lors de l'installation avec transformation. Appui technique. 400 élevages participent aujourd'hui, la plupart produisant du fromage à la ferme. Ces élevages semi-extensifs consomment peu de SAU et les produits sont valorisés pour 90% à moins de 50 km. La demande est largement supérieure à l'offre et les débouchés sont importants.	Associé/ PNR Verdon, Région PACA, Département 06, un Pays, 3 communautés de communes
Appui à la commercialisation	STRUCTURATION DE COLLECTIFS D'AGRICULTEURS	Appuyer les démarches collectives et la structuration d'agriculteurs	Des collectifs d'agriculteurs se sont structurés en associations, très actives, qui centralisent les moyens de productions, où sont présents des agriculteurs Bio et non Bio. L'idée est de tirer les agriculteurs vers le haut en terme de pratiques respectueuses de l'environnement. Rôle de l'association : structurer, promouvoir. Une cinquantaine d'adhérents. Si l'association est autonome, l'administration se trouve dans les locaux du Parc et travaille étroitement avec le syndicat mixte du Parc. En projet : la création de 3 points de vente collectifs. (2 autres sont en cours de création). On dénombre 9 associations sur différents secteurs (définies par un périmètre, un nombre de communes, déterminé par la provenance des agriculteurs).	Association autonome mais travail étroit avec le Parc
	MARCHÉS DE PRODUCTEURS HEBDOMADAIRES	Appuyer la création de marchés fermiers sur le territoire	Le Parc les a initiés il y a 20 ans. Puis des associations d'agriculteurs se sont créées autour de petits marchés sur les lieux de forte fréquentation. Des emplacements sont concédés aux agriculteurs par les communes ; ces derniers peuvent donc vendre directement leurs produits en situation de concurrence en respectant un règlement qui garantit l'authenticité des produits agricoles, leur qualité et leur respect de l'environnement (bien que difficile à mesurer). Le Parc maintient un appui ponctuel sur la communication, la logistique ou les aspects juridiques, et en cas de problème particulier. Ces marchés concernent 250 à 300 producteurs familiaux, et génèrent un pôle de production organisé qui rencontre de nombreux consommateurs. Chaque semaine, 7 marchés valorisent les productions locales. EX : marché de Coustellet.	Parc initiateur/ communes
	INTÉGRATION DE PRODUITS LOCAUX DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE : OPÉRATION "DE LA FERME À TA CANTINE"	Valoriser les productions locales. Sensibilisation des enfants.	Depuis 2008, programme autour de plusieurs communes (cantines scolaires primaires). Le Parc assure un rôle de coordination, de relais entre les différents acteurs (élus, cantiniers, agriculteurs). Il propose une formation avec le centre de formation (CFTT) pour les cantiniers (14 ont déjà participé) et y invitent les agriculteurs pour discuter produits et volumes. Animation pédagogique auprès des enfants "De La ferme à ta cantine", en lien avec le CPIE. Des repas ont été proposés en 2009 (Octobre 2009 : 1er repas 100% local servi à 2500 élèves dans 27 écoles du territoire) et 2010. Ces repas sont événementiels d'abord en synergie avec les communes (un repas par trimestre). Puis une réflexion autour de la logistique pour un approvisionnement plus régulier sera menée. Le Parc travaille sur un calendrier de production avec les agriculteurs en lien avec les volumes souhaités par les cuisiniers. Aujourd'hui, une collaboration s'est mise en place entre agriculteurs et restaurants collectifs. Les difficultés : dispersion des agriculteurs sur le territoire engendrant des problèmes de livraison et de coût des transports (question de la rentabilité pour l'agriculteur) ; hétérogénéité dans le nombre de repas servis selon les collectivités (de 50 à 800 repas/jour).	Parc coordinateur, relais, accompagnateur. Partenariat Collectivités locales, CPIE.
Promotion/ communication				

Qualité de vie en agriculture

Actions pédagogiques	ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT		Agriculture en Lubéron pédagogique pour instituteurs et professeurs avec des visites d'exploitations agricoles. Classes vertes pour les écoles	CPIE
Agrotourisme	PROJET D'OENOTOURISME	Soutenir la filière vin	D'après une étude, les visiteurs dans le Vaucluse viennent pour le patrimoine culturel (tourisme culturel) et pas pour acheter des produits tels que les vins. Le Parc souhaite développer un projet d'oenotourisme en accompagnement de la Marque Parc pour capter les visiteurs sur les produits du terroir	Initiateur et moteur

CONTACTS :**Parc :** 04 90 04 42 00**Chargés de mission :**

Mylène MAUREL	Agriculture, circuits courts - Tourisme	mylene.maurel@parcduluberon.fr	04 90 04 42 01
Nathalie CHARLES	Agriculture, circuits courts - promotion des filières	nathalie.charles@parcduluberon.fr	04 90 04 42 22
Aline SALVAUDON	Espaces naturels	aline.salvaudon@parcduluberon.fr	
Philippe CHIFFOLLEAU	bio énergie, biomatériaux	philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr	
Jean Pierre TALICHET	biodiversité domestique	jean-pierre.talichet@parcduluberon.fr	